



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE  
MUNICIPALITÉ DE NORMANDIN

**AVIS PUBLIC**  
**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 12 juillet 2021, le conseil de la Ville de Normandin a adopté le règlement suivant :

Le règlement numéro 571-2021, modifiant le règlement 559-2020 Gestion contractuelle.

Avis est de plus donné que le texte de ce règlement est déposé et qu'il peut en être pris connaissance au greffe de cette ville, aux heures d'ouverture des bureaux, au 1048 rue Saint-Cyrille, à Normandin.

DONNÉ À NORMANDIN CE 13<sup>E</sup> JOUR DE JUILLET 2021.

Vicky Fortin, adjointe à la direction  
Assistante-greffière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Vicky Fortin, adjointe à la direction et assistante-greffière de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le treizième jour de juillet 2021, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce treizième jour du mois de juillet 2021.

Vicky Fortin